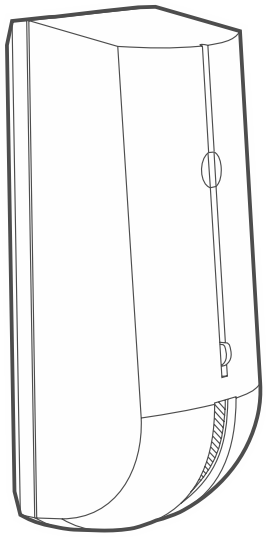
Outdoor Curtain Detector

AOCD-260

FR

Version du logiciel 1.03



CE

aocd-260_BW_fr 08/26

SATEL sp. z o.o. • ul. Budowlanych 66 • 80-298 Gdańsk • POLOGNE
tél. +48 58 320 94 00
www.satel.pl

IMPORTANT

Le dispositif doit être installé par un personnel qualifié.

Toute modification de la construction des dispositifs et les réparations effectuées sans l'accord préalable du fabricant donnent lieu à la perte des droits de garantie.

Description des symboles sur le dispositif :

Le dispositif répond aux exigences des directives en vigueur dans l'Union européenne.

Il est interdit de jeter le dispositif dans les ordures ménagères. Il doit être éliminé conformément aux réglementations applicables à la protection de l'environnement (l'appareil a été mis sur le marché après le 13 aout 2005).

L'appareil répond aux exigences des réglementations techniques de l'Union douanière eurasiatique.

La société SATEL vise à améliorer constamment la qualité de ses produits ce qui peut occasionner des modifications de leurs spécifications techniques et des logiciels. Les informations actualisées concernant ces modifications sont disponibles sur notre site web.
N'hésitez pas à le consulter :
https://support.satel.pl

La société SATEL sp. z o.o. déclare que le type d'équipement radioélectrique AOCD-260 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : www.satel.pl/ce

Icônes utilisées dans la notice

Avertissement – information concernant la sécurité des utilisateurs, des appareils, etc.

Note – suggestion ou information.

SOMMAIRE

1. Caractéristiques 2
2. Description 2
3. Installation 3
3.1 Conseils d'installation 4
3.2 Installation 4
4. Test 6
5. Remplacer la pile 6
6. Spécifications techniques 6

Le détecteur AOCD-260 (Outdoor Curtain Detector) utilise l'infrarouge et les micro-ondes pour détecter un mouvement dans un espace ayant la forme d'un rideau. Le détecteur est conçu pour l'installation à l'extérieur des bâtiments. La notice s'applique au détecteur installé dans le système BE WAVE.

1. Caractéristiques

- Détection de mouvement à l'aide d'un capteur passif infrarouge (PIR) et d'un capteur micro-ondes (MW).
- Zone de couverture max. : 10 m x 0,6 m, 6° (fig. 6).
- Algorithme numérique de détection de mouvement de deux capteurs.
- Compensation numérique de température.
- Fonctionnement dans la bande fréquence de 868 MHz.
- Communication radio bidirectionnelle cryptée AES.
- Diversification de canaux de transmission – 4 canaux permettant la sélection automatique de celui qui rend possible la transmission sans interférences avec d'autres signaux.
- Programmation des paramètres à distance.
- Mise à jour à distance du logiciel.
- Capteur de température intégré (plage de mesure : -40°C...+55°C).
- Indicateur LED.
- Surveillance du système de détection de mouvement.
- Alimenté par pile CR123A 3 V.
- Contrôle de l'état de la pile.
- Protection antisabotage contre l'ouverture du boitier et le détachement de la surface de montage.
- Boitier résistant aux intempéries.
- Support angulaire fourni avec le détecteur.

2. Description

Alarmes

Le détecteur déclenche une alarme :

- après avoir détecté un mouvement dans l'espace protégé,
- après avoir détecté un défaut dans le système de détection de mouvement,
- après l'ouverture du contact d'autoprotection (alarme antisabotage).

i *Pour que l'alarme soit activée par le détecteur, il est nécessaire que les deux capteurs — infrarouge et micro-ondes — identifient un mouvement à moins de 4 secondes d'intervalle. À noter que le détecteur ne peut déclencher l'alarme que lorsqu'il est armé, car le capteur micro-ondes reste désactivé si le système n'est pas armé.*

Carte électronique

La figure 1 présente la carte électronique du détecteur.

(1) logement de piles (CR123A 3 V).

(2) contact d'autoprotection réagissant à l'ouverture du boitier.

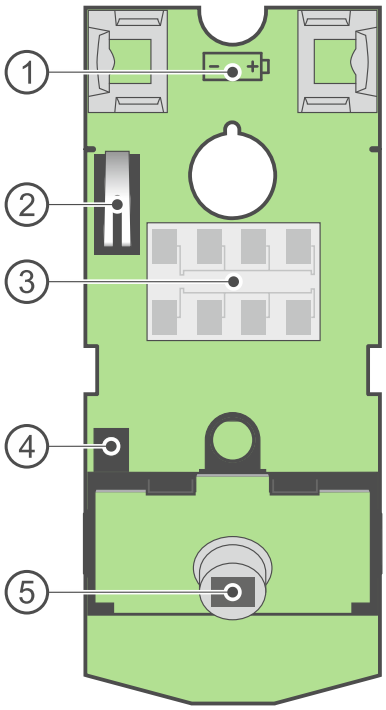
③ capteur micro-ondes. Le capteur est activé après détection d'un mouvement par le capteur infrarouge si le détecteur est armé ou que le mode diagnostic est activé.

④ indicateur LED. Il clignote pendant environ 40 secondes après l'insertion de la pile (préchauffage du détecteur). Ensuite, il reste allumé uniquement lorsque le mode diagnostic est activé. Il indique :

– communication périodique – flash court de l'indicateur rouge.
– detection d'un mouvement par le capteur micro-ondes – allumé en vert 4 secondes.
– détection d'un mouvement par le capteur PIR – allumé en jaune 4 secondes.
– alarme – allumé en rouge 2 secondes.

⑤ capteur PIR (pyroélément double).

1



3. Installation

I y a risque d'explosion de la pile en cas d'utilisation de la pile différente que celle recommandée par le fabricant ou en cas de manipulation incorrecte.

Les piles ne peuvent pas être écrasées, coupées ou exposées à des températures élevées (jetées au feu, mises au four, etc.).

N'exposez pas les piles à une très basse pression car il existe un risque de fuite de liquide inflammable, de fuite de gaz ou d'explosion de la pile.

Installez et remplacez la pile avec toutes les précautions nécessaires. Le fabricant n'est pas responsable des conséquences d'une installation non conforme de la pile.

Il est interdit de jeter les piles usagées. Vous êtes tenu de vous en débarrasser conformément aux dispositions relatives à la protection de l'environnement en vigueur.

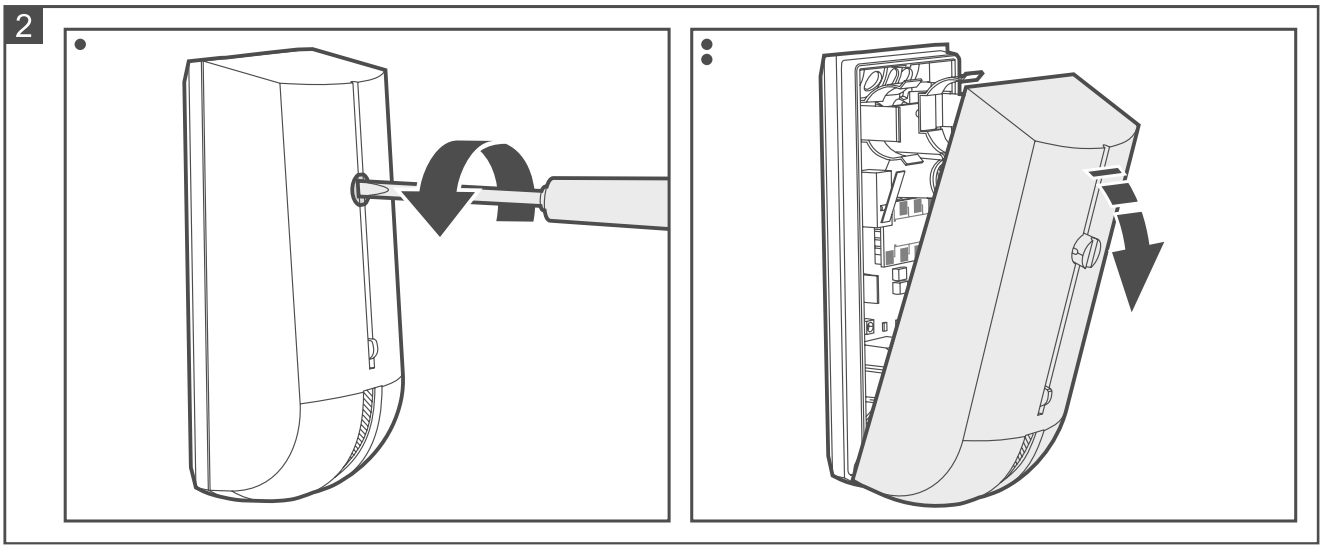
3.1 Conseils d'installation

- Lors du choix de l'emplacement d'installation, tenez compte de la portée de la communication radio.
- Les murs épais, les cloisons métalliques, etc., réduisent la portée du signal radio.
- Installez le détecteur dans un endroit couvert ou utilisez un capot de protection (HOOD A de SATEL) pour que l'eau de pluie ou la neige fondue ne s'écoule pas directement sur son boîtier.
- N'orientez pas le détecteur directement vers la lumière du soleil ou vers des surfaces reflétant la lumière du soleil.
- N'orientez pas le détecteur vers des sources de chaleur, des climatiseurs ou des ventilateurs.
- Les objets pouvant être mis en mouvement par le vent (p. ex. les branches, les buissons, les cordes à linge, etc.) doivent se trouver à 3 m au moins du détecteur.
- Aucun objet ne peut masquer le champ de vision du détecteur.
- Installez le détecteur à la hauteur recommandée de 2,4 m.

3.2 Installation

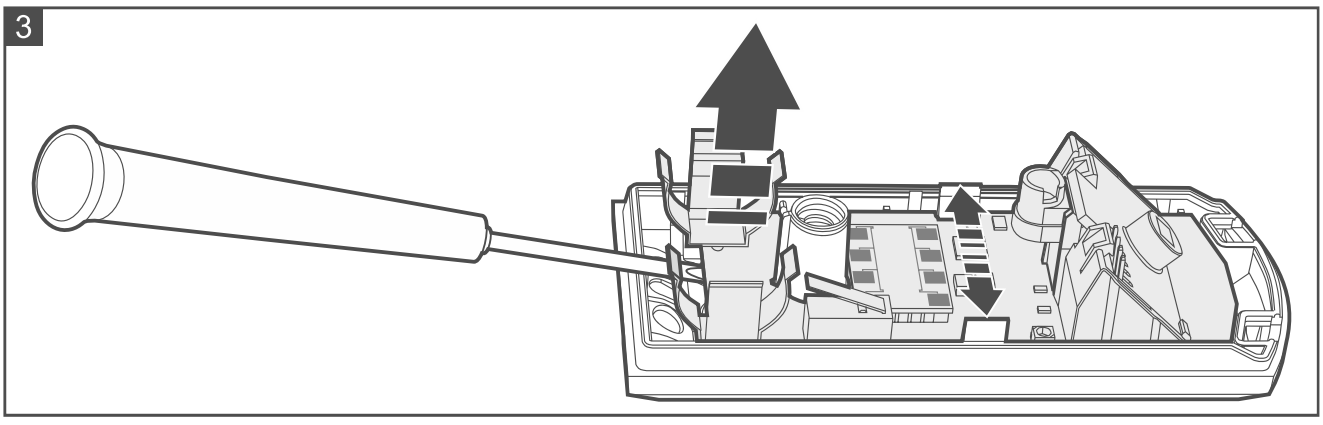
1. Ouvrez le boitier du détecteur (fig. 2).

2



2. Poussez les clips de fixation vers l'extérieur et retirez la carte électronique (fig. 3).

3



3. Fixez l'embase du boitier au mur (fig. 4) ou au support fixé au mur (fig. 5). Des chevilles fournies avec le détecteur sont destinés au béton ou à la brique. Pour d'autres surfaces,

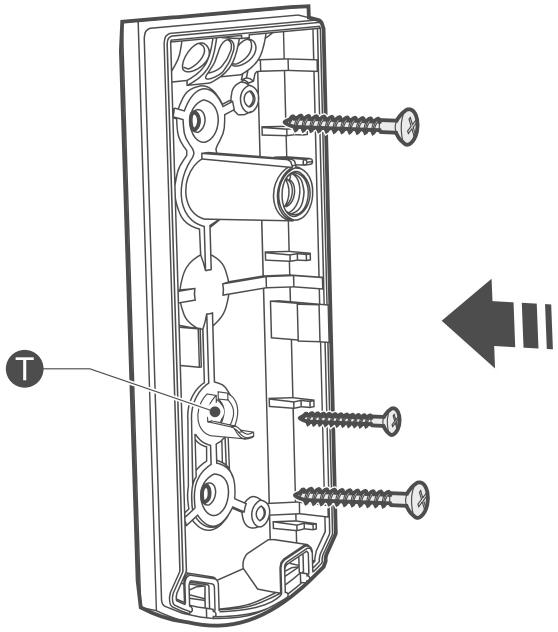
utilisez des chevilles bien adaptées (différentes pour le béton ou la brique, différentes pour des cloisons sèches, etc.).

Pour que le détecteur puisse détecter le détachement de la surface, fixez-le au mur (n'utilisez pas de support). Fixez une vis à l'endroit indiqué par le symbole T*, comme c'est indiqué sur la figure 4.*

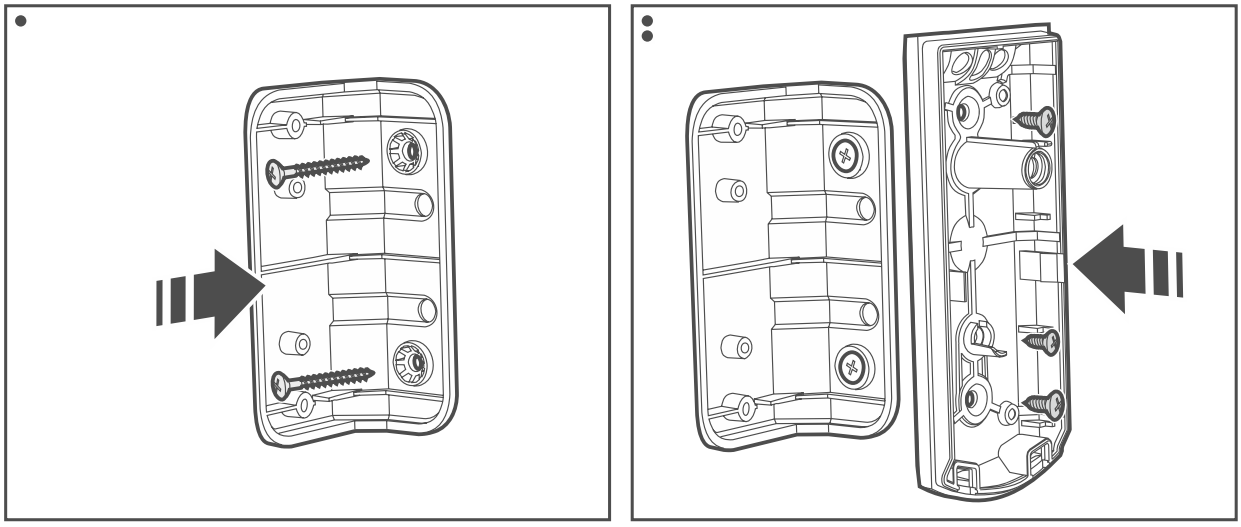
Le détecteur doit détecter le détachement de la surface de montage pour répondre aux exigences de la norme EN 50131 Grade 2.

Pour fixer le contact d'autoprotection, utilisez une vis plus petite (trou marqué par le symbole T *sur la figure).*

4



5



4. Remettez la carte électronique dans le boitier.
5. Ajoutez le détecteur au système (voir la notice du contrôleur du système WAVE ou de la centrale du système BE WAVE Hybrid). Lorsqu'une demande de mise en marche de l'appareil s'affichera, insérez la pile dans le détecteur.
6. Refermez le boîtier du détecteur.

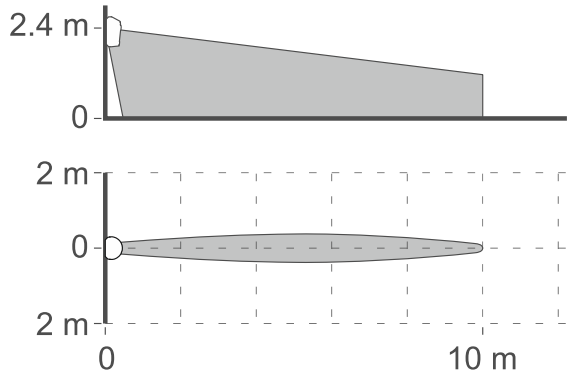
4. Test

1. Activez le mode diagnostic du système (voir la notice du contrôleur système BE WAVE ou de la centrale d'alarme BE WAVE Hybrid). Lorsque le mode diagnostic est activé, le capteur micro-ondes est actif.

Une fois le test de diagnostic activé, le calibrage automatique du capteur micro-ondes est effectué. Pendant les 10 secondes qui suivent l'activation du mode diagnostic, aucun objet en mouvement ne peut se trouver dans la zone de couverture du capteur micro-ondes car cela empêcherait le calibrage correct du capteur.

2. Vérifiez si le déplacement dans la zone de couverture du détecteur fera allumer l'indicateur LED. La zone de couverture max. du détecteur maximal est indiquée sur la figure 6.
3. Désactivez le mode diagnostic.

6



5. Remplacer la pile

Il est interdit de jeter les piles usagées. Vous êtes tenu de vous en débarrasser conformément aux dispositions relatives à la protection de l'environnement en vigueur.

L'application Be Wave vous avertira lorsque la pile du détecteur est faible. Remplacez-la dès que possible.

1. Dans l'application Be Wave / le programme Be Wave Soft, sélectionnez la pièce où le détecteur est installé.
2. Cliquez sur le nom du détecteur.
3. Activez la fonction *Remplacer la pile*.
4. Ouvrez le boîtier du détecteur.
5. Retirez la pile usagée.
6. Insérez la nouvelle pile.
7. Refermez le boîtier du détecteur.
8. Activez la fonction *Débloquer le dispositif* dans l'application Be Wave / le logiciel Be Wave Soft.

6. Spécifications techniques

Bande de fréquence de fonctionnement ..... 868,0 MHz ÷ 868,6 MHz
Portée de communication radio (en espace ouvert) .....jusqu'à 1300 m
Pile ..... CR123A 3 V

Durée espérée de vie de la pile	jusqu'à 2 ans
Consommation de courant en veille	70 µA
Tension de signalisation de la pile faible	2,75 V
Plage de mesure de températures	-40°C...+55°C
Précision de mesure de température	±1°C
Fréquence micro-ondes	24,125 GHz
Vitesse de mouvement détectable	0,3...3 m/s
Durée de démarrage	45 s
Hauteur de montage recommandée	2,4 m
Zone de couverture max.	10 m x 0,6 m, 6°
Normes respectées	EN 50131-1, EN 50130-4, EN 50130-5
Niveau de protection selon EN 50131-2-4 (installation directement au mur)	Grade 2
Classe environnementale selon EN 50130-5	IIIa
Températures de fonctionnement	-40°C...+55°C
Humidité maximale	93±3%
Niveau de protection selon IP	IP54
Dimensions	44 x 105 x 40 mm
Masse	118 g